

COMMUNIQUE



Motion de soutien à Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT

La Fédération Nationale des Travailleurs du Verre et Céramique CGT apporte son plein soutien à Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale du travail, mise en examen à la suite d'une plainte en diffamation déposée par l'entreprise Tefal.

Cette procédure judiciaire fait suite à des propos tenus lors d'un débat organisé à la Fête de l'Humanité en septembre 2025, au cours duquel Sophie Binet dénonçait « une répression patronale violente » visant les militant-es CGT de Tefal.

Nous considérons que ces propos reposent sur des faits précis, documentés et connus. Plusieurs militant-es syndicaux font aujourd'hui l'objet de sanctions ou de poursuites judiciaires en raison de leur engagement syndical et de leurs prises de position concernant les conditions de travail, la défense des salarié-es et les enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des PFAS.

La sanction visant Ouria Belaziz, coordinatrice CGT du groupe SEB et membre de la direction confédérale de la CGT, ainsi que les poursuites engagées contre d'autres militant-es, personnalités publiques et organes de presse, constituent des atteintes préoccupantes à la liberté d'expression, à l'action syndicale et au droit d'alerte.

À travers cette plainte, le groupe SEB et sa filiale Tefal cherchent à intimider celles et ceux qui dénoncent les conséquences sociales, sanitaires et environnementales de certains choix industriels. Nous réaffirmons que l'activité syndicale, la défense des travailleur-ses et l'alerte sur les risques liés aux PFAS relèvent de l'intérêt général et ne sauraient être criminalisées.

Nous rappelons également que la lutte contre les PFAS dépasse le seul cadre de l'entreprise Tefal. Elle concerne l'ensemble du monde du travail, de nombreuses filières industrielles et les populations exposées à ces substances. Les organisations de la CGT engagées dans ce combat portent depuis des années des propositions concrètes permettant de concilier protection de la santé, préservation de l'environnement, maintien de l'emploi et avenir industriel.

En conséquence, nous :

- apportons notre solidarité pleine et entière à Sophie Binet ainsi qu'aux militant-es poursuivi-es,
- dénonçons toute forme de répression antisyndicale,
- réaffirmons notre attachement aux libertés syndicales, à la liberté d'expression et au droit d'alerte,
- exigeons l'abandon des poursuites engagées contre les militant-es, les lanceur-ses d'alerte et les médias concernés.

La Fédération se tient également disponible pour prendre part aux initiatives et actions qui pourraient être décidées dans le cadre de cette mobilisation.